

La lettre d'information du projet "Aires Protégées Résilientes au Changement Climatique (PARCC)" fournit des informations sur les dernières activités et les résultats du projet et autres initiatives liées au projet.

Cette lettre d'information est élaborée grâce à l'appui financier du FEM (à travers le PNUE) et ne reflète pas nécessairement son point de vue ou les points de vue des organisations qui y ont contribué.

Numéro 5 – Août 2014



Cobes de buffon, Réserve de Shai Hills, Ghana © Forestry Commission, Ghana

Dans ce numéro :

Évaluation de la vulnérabilité des espèces d'Afrique de l'Ouest au changement climatique	1
Évaluation de la Connectivité des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest	4
Analyse des liens entre le changement climatique, les aires protégées, et les communautés en Afrique de l'Ouest	5
Impacts escomptés du changement climatique sur les AP d'Afrique de l'Ouest	6
Planification systématique de la conservation des AP en Afrique de l'Ouest dans le contexte du changement climatique	7
Mise en œuvre des activités au sein des sites pilote transfrontaliers et perspectives	7

Ce numéro se focalise sur le travail scientifique/technique récemment conduit par les partenaires du projet pour soutenir la phase suivante du projet, qui se concentrera sur la

conversion de ce travail en actions sur le terrain, et développera des recommandations en matière de politique régionale et nationale.

Évaluation de la vulnérabilité des espèces d'Afrique de l'Ouest au changement climatique

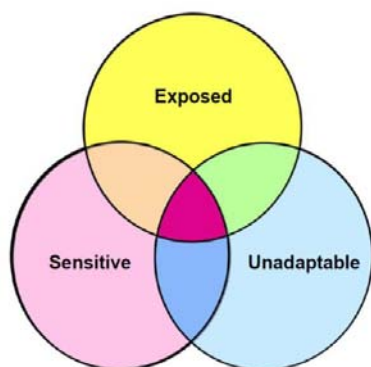
Introduction & méthodes

Dans le cadre du projet PARCC (Aires Protégées Résilientes au Changement Climatique), **une évaluation de la vulnérabilité des espèces ouest-africaines au changement climatique** a été réalisée par le Programme mondial de l'IUCN sur les Espèces (IUCN GSP), l'un des partenaires techniques du projet. L'objectif était d'évaluer la vulnérabilité au changement climatique de la quasi-totalité des vertébrés terrestres et d'eau douce de l'Afrique de l'Ouest. Cette information

aidera les acteurs de la conservation à avoir une meilleure compréhension de la manière dont le changement climatique peut affecter les individus de chaque groupe taxonomique dans la région, ainsi qu'à élaborer des réponses appropriées pour améliorer leur résilience.

Le rapport a été établi sur la base d'un atelier d'experts, et une nouvelle analyse d'un ensemble de données globales existantes, dans lequel les données de traits biologiques et écologiques disponibles ont été compilées pour 183 amphibiens, 1 172 oiseaux, 517 poissons d'eau douce, 405 mammifères et 307 reptiles.

Pour chaque espèce, sa «sensibilité» et «capacité d'adaptation» au changement climatique et à ses impacts ont été évalués à l'aide du Cadre d'Évaluation de la Vulnérabilité au Changement Climatique, développé par l'IUCN (voir ci-dessous).



Le Cadre d'Évaluation de la Vulnérabilité au Changement Climatique de l'IUCN

- **Sensibilité:** l'absence de potentiel de persistance d'une espèce
- **Faible capacité d'adaptation:** l'incapacité d'une espèce à éviter les impacts négatifs du changement climatique par le biais de la dispersion et / ou de changements micro évolutionnaires, et
- **Exposition:** l'ampleur du changement de l'environnement physique d'une espèce en raison du changement climatique

Les espèces qui sont à la fois sensibles et faiblement capables de s'adapter au changement climatique, **et** qui font partie des espèces les plus gravement exposées aux changements climatiques sont décrites comme «**vulnérables au changement climatique**».

Les projections climatiques ont été fournies par le bureau météorologique du Centre Hadley au Royaume-Uni. Le risque d'extinction pour chaque groupe taxonomique a été évalué selon la Liste Rouge des Espèces Menacées de l'IUCN.

Les espèces qui sont à la fois menacées et vulnérables au changement climatique à l'échelle mondiale doivent être considérées comme principales priorités en matière de conservation.

Évaluations de Vulnérabilité au Changement Climatique

➤ *Amphibiens*

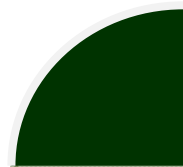
7%, 10% et 25% des amphibiens de l'Afrique de l'Ouest sont considérés comme vulnérables au changement climatique d'ici 2025, 2055 et 2085, respectivement. Certains amphibiens présentent en effet une forte sensibilité au changement climatique, particulièrement en raison de leur dépendance à vis-à-vis d'habitats spécifiques (eaux douces pour le développement larvaire). On pense que de nombreuses espèces d'amphibiens de la région présentent une faible capacité de dispersion en réponse au changement climatique, généralement en raison de leurs caractéristiques biologiques intrinsèques qui les rendent insuffisamment équipées pour parcourir de grandes distances en un laps de temps court.

➤ *Poissons d'eau douce*

19%, 39% et 60% des poissons d'eau douce de l'Afrique de l'Ouest sont considérés comme vulnérables au changement climatique d'ici 2025, 2055 et 2085, respectivement. Certaines espèces de poissons d'eau douce montrent une forte sensibilité au changement climatique et à ses impacts, particulièrement en raison leurs combinaisons spécifiques d'habitats et de micro-habitats, qui pourraient être affectés dans un climat changeant. Bien que les incertitudes soient grandes pour certains traits et/ou espèces, la prédominance de la sensibilité des espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes, suggère que d'autres espèces pourraient présenter une sensibilité tout aussi élevée.

➤ *Mammifères*

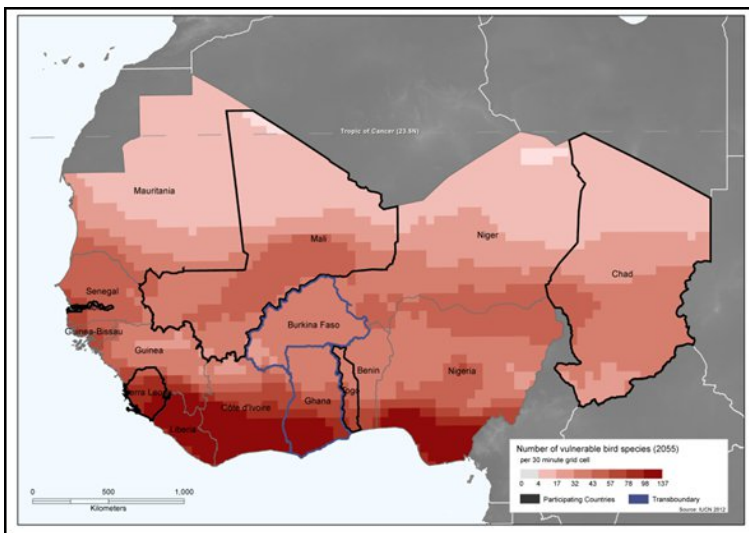
5%, 16% et 28% des mammifères d'Afrique de l'Ouest sont considérés comme vulnérables au changement climatique d'ici 2025, 2055 et 2085, respectivement. Les traits biologiques qui rendent



les espèces de mammifères sensibles au changement climatique varient considérablement au sein du groupe, dû à la grande diversité qui existe parmi les espèces concernées en termes de biologie, d'écologie et cycle de vie. Certains mammifères d'Afrique de l'Ouest semblent présenter une faible capacité d'adaptation au changement climatique en raison de leurs capacités de dispersion limitées.

sensibilité des oiseaux, notamment en raison du manque de connaissance de la taille des populations des espèces. Certaines espèces d'oiseaux n'auront pas la capacité de s'adapter aux changements climatiques, principalement à cause d'un faible taux de reproduction dans le temps et/ou de capacités de dispersion intrinsèquement faibles.

Comment les évaluations de la vulnérabilité des traits biologiques des espèces peuvent être utilisées pour éclairer les mesures de conservation



Répartition (nombre total d'espèces par cellule de quadrillage) des mammifères ouest-africains vulnérables au changement climatique d'ici 2055

➤ Reptiles

7%, 21% et 34% des espèces de reptiles d'Afrique de l'Ouest sont considérés comme vulnérables au changement climatique d'ici 2025, 2055 et 2085, respectivement. Les espèces de reptiles présentent une forte sensibilité au changement climatique particulièrement en raison de leurs dépendances vis-à-vis d'habitats et micro habitats spécifiques, ainsi qu'à leurs habitudes alimentaires spécifiques. Certains reptiles d'Afrique de l'Ouest semblent également présenter une faible capacité d'adaptation au changement climatique en raison de leur faible capacité intrinsèque de dispersion.

➤ Oiseaux

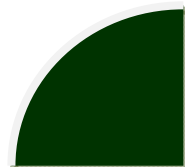
1,5%, 21% et 26% des espèces d'oiseaux de l'Afrique de l'Ouest sont considérés comme vulnérables au changement climatique d'ici 2025, 2055 et 2085, respectivement. Les espèces d'oiseaux montrent un niveau plus faible de vulnérabilité au changement climatique par rapport aux autres groupes, toutefois, il y subsiste quelques incertitudes quant aux traits de

○ Pour les espèces évaluées comme ayant une **faible capacité de dispersion** en réponse au changement climatique : faciliter leur dispersion, soit en assurant leur connectivité (c'est à dire la suppression des obstacles), soit en délocalisant manuellement les populations dans des zones au climat plus approprié (bien que cette option doive être très attentivement examinée).

○ Pour les espèces évaluées comme possédant une **marge de tolérance restreinte pour certaines variables environnementales** (par exemple incendie, inondation, températures etc.) : manipuler l'environnement manuellement si possible (par exemple gestion du régime des feux) pour s'assurer que des conditions appropriées persistent dans l'aire de répartition des espèces.

○ Pour les espèces ayant des **dépendances interspécifiques connues** (par exemple, les espèces de proies spécifiques) : surveiller les espèces dont dépend l'espèce prioritaire, et le cas échéant, mettre en place une gestion de ces espèces afin de s'assurer que le changement climatique n'a pas d'impact négatif sur leurs populations.

Ce ne sont que quelques-unes des options disponibles. Nous espérons que les professionnels de la conservation examineront les conclusions de cette étude espèce par espèce, et qu'ils les utiliseront pour modifier les approches de conservation existantes, ou pour en développer de nouvelles, qui viseront explicitement les



impacts du changement climatique sur les espèces.

L'étude décrit également les lacunes en matière de connaissances, et recommande des mesures pour combler ces lacunes. Des évaluations de la répartition et du risque d'extinction des espèces pour lesquelles cela n'a pas encore été réalisé sont également recommandées.

Le rapport complet est disponible sur le site internet du projet: www.parcc-web.org

Évaluation de la Connectivité des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest

Introduction

Une évaluation de la connectivité du réseau d'aires protégées en Afrique de l'Ouest a été réalisée dans le cadre du projet PARCC et elle a été menée par le Programme Science du PNUJ-WCMC.



Hippopotames dans la Réserve de Biosphère de la mare aux hippopotames, Burkina Faso © Arsène Sanon

Cette évaluation de la connectivité a été réalisée dans le but de mettre en évidence les zones transfrontalières importantes pour améliorer la connectivité des aires protégées. Ce rapport a permis d'éclairer le choix des sites pilotes du projet, les initiatives transfrontalières étant l'une des solutions les plus efficaces pour aider les AP à améliorer leur résilience au changement climatique. Ceci a été réalisé grâce à l'identification : (i) des AP existantes les plus importantes pour la connectivité, et (ii) les liens entre les AP qui seraient les plus importantes pour améliorer la connectivité s'ils étaient créés ou améliorés.

La connectivité entre les AP a été évaluée par le calcul d'un indice de connectivité pour un ensemble d'espèces génériques cibles, qui ont été définies par la combinaison de trois grandes préférences en terme d'habitat et trois capacités de dispersion :

- *Les préférences d'habitat des espèces* : spécialistes des forêts, spécialistes des prairies, et généralistes en termes d'habitat
- *Les capacités de dispersion des espèces* : à courte distance (≤ 1 km), à moyenne distance (≤ 10 km), et à longue distance (≤ 100 km)

AP identifiées comme importantes en tant que connectrices relais pour le réseau d'aires protégées

Pour les espèces génériques présentant des capacités maximales de dispersion à courte distance :

Les aires protégées connectrices les plus importantes identifiées sont le Parc National de Gola en Sierra Leone et le Parc national du Niokolo-Koba au Sénégal.

Les liens les plus importants qui pourraient améliorer la connectivité entre les aires protégées semblent être ceux entre le Parc National Foya au Libéria et le Parc National de Gola en Sierra Leone, et entre le Parc National Grebo au Libéria et le Parc National de Taï en Côte d'Ivoire.

Pour les espèces génériques présentant des capacités maximales de dispersion à moyenne distance :

Les aires protégées connectrices les plus importantes identifiées sont le Parc National Grebo au Libéria et les AP qui se trouvent le long de la frontière entre le Ghana et la Côte d'Ivoire, ainsi que le Parc National du Niokolo-Koba au Sénégal et le Parc National du Badiar en Guinée.

Le lien le plus important qui pourrait améliorer la connectivité entre les aires protégées semble être celui qui relie la Zone de Chasse de la Pendjari au Bénin (qui fait partie du complexe WAP) au Bassin Versant Oti-Mandouri et le Parc national Oti-Kéran au Togo.



Pour les espèces génériques présentant des capacités maximales de dispersion à longue distance :

Le grand complexe d'AP en Guinée, le Parc National de la Comoé en Côte d'Ivoire, la Réserve Partielle de Faune du Sahel au Burkina Faso (adjacente à la Réserve Partielle des Éléphants du Gourma, au Mali), et les aires protégées qui en font partie, ou qui sont situées à proximité du

Analyse des liens entre le changement climatique, les aires protégées, et les communautés en Afrique de l'Ouest

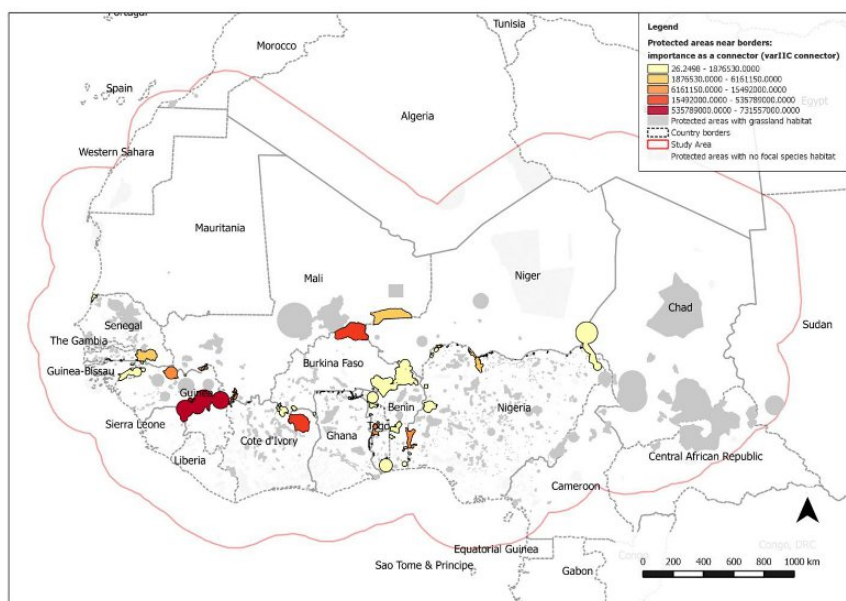
Cette étude réalisée par l'UICN PACO dans le cadre du projet, s'est principalement basée sur les résultats des études nationales sur cette question, et a fourni également une perspective régionale. Elle a analysé les relations complexes entre les

aires protégées, les populations vivant à leur périphérie et le changement climatique, et contribuer ainsi à l'amélioration des connaissances sur ces liens.

Les aires protégées d'Afrique de l'Ouest, et des cinq pays du projet en particulier, subissent de nombreuses pressions dues principalement à l'action de l'homme (braconnage, surexploitation, feux, etc.). Leurs habitats se dégradent, se modifient, ce qui conduit souvent à une diminution progressive des populations de faune. Dans ce contexte, les aires protégées

deviennent de plus en plus vulnérables, en particulier aux effets du changement climatique, tout comme les écosystèmes qui se trouvent autour des aires protégées.

Cette étude rapporte que ces écosystèmes sont exploités par les populations vivant autour des aires protégées. En effet, les activités les plus importantes identifiées en périphérie des aires protégées sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, et l'exploitation forestière (bois et produits forestiers non ligneux). Ces activités dépendent fortement du climat pour un développement optimal. Les principaux aléas climatiques recensés par les populations locales et dans la littérature (sécheresse, inondations, vents violents, irrégularité des pluies) ont des impacts aussi bien sur leurs moyens d'existence que sur leur bien-être. On enregistre une perte de la biodiversité faunique et floristique utilisée par les populations, ainsi qu'une diminution des ressources pastorales, une baisse des rendements agricoles et de la production animale, et en conséquence, une baisse des revenus des ménages, une insécurité alimentaire, une dégradation de la santé des



complexe WAP au Bénin, Niger et Burkina Faso, semblent être les aires protégées les plus importantes en tant que connectrices.

Importance des AP en tant que connectrices pour les espèces génériques cibles : spécialistes des prairies avec des capacités maximales de dispersion à longue distance

Les liens vers le complexe WAP au Bénin, Niger et Burkina Faso semblent être les plus importants pour améliorer la connectivité de ces espèces.

Conclusion

En utilisant une approche de modélisation avec des espèces génériques cibles, cette étude a mis en évidence des aires protégées transfrontalières de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des liens entre elles, où des efforts de conservation pratiques, tels que la restauration de l'habitat ou la création de corridors pourraient aider à améliorer la connectivité pour les espèces ayant les mêmes préférences en matière d'habitat et les mêmes capacités de dispersion.

Le rapport complet est disponible sur le site internet du projet: www.parcc-web.org

populations, et globalement l'augmentation de la pauvreté.



Apiculture autour du parc de Togodo sud, Togo © Arsène Sanon

L'étude révèle que, face à ces impacts, les ressources naturelles localisées dans les zones de conservation deviennent plus attractives puisque celles en dehors des aires protégées ne suffisent plus à satisfaire les besoins de subsistance des populations qui pourraient ainsi, à leur tour, affecter négativement les aires protégées. En effet, on note des incursions dans beaucoup d'aires protégées pour le braconnage, la recherche de pâturage, de nouvelles aires cultivables et de produits forestiers.

Les relations entre le changement climatique, les aires protégées et les populations vivant à leur périphérie ne sont néanmoins pas encore très bien comprises et beaucoup d'efforts de recherche, de sensibilisation et d'information restent encore à faire. Des plans et programmes d'action ont déjà été mis en œuvre dans certains pays et au niveau régional afin d'aider les communautés à s'adapter au changement climatique. Ces plans ne prennent cependant pas en compte la relation entre ces trois éléments ; il en est de même des politiques nationales existantes en matière de changement climatique. Cinq recommandations ont été formulées concernant différentes parties prenantes dans la gestion des aires protégées afin de mieux comprendre ces relations, et mettre en place des actions appropriées :

1. **Les chercheurs** doivent développer des outils appropriés de collecte et d'analyse de données pour mettre en évidence les relations entre les aires protégées, les

populations vivant en périphérie et le changement climatique ;

2. **Les gestionnaires** des aires protégées devraient mettre en place un système de suivi inclusif de la biodiversité dans les aires protégées en relation avec le changement climatique;
3. **Les gestionnaires** des aires protégées devraient intensifier la sensibilisation des populations périphériques des aires protégées sur les effets directs et indirects du changement climatique ;
4. **Les partenaires techniques et financiers** devraient renforcer les capacités d'application des outils de planification et de suivi-évaluation des capacités d'adaptation au changement climatique au profit des gestionnaires des aires protégées et des représentants des communautés concernées ;
5. **Les pouvoirs publics** devraient formuler des politiques intégrées d'adaptation au changement climatique et de gestion des aires protégées.

Le rapport complet sera bientôt disponible sur le site internet du projet: www.parcc-web.org

Impacts escomptés du changement climatique sur la biodiversité des AP d'Afrique de l'Ouest

Cette étude a été réalisée par l'Université Durham, un des partenaires techniques du projet afin de fournir des évaluations des impacts du changement climatique sur la biodiversité du réseau existant des aires protégées d'Afrique de l'Ouest, pour des taxons multiples (oiseaux, mammifères et amphibiens). Des modèles corrélatifs de répartitions des espèces et les données climatiques régionales ont été utilisés pour évaluer les potentiels impacts du changement climatique sur les aires protégées d'Afrique de l'Ouest pour ces taxons. Les impacts du changement climatique aussi bien au niveau des communautés d'espèces que des individus entre la période de référence (1971-2000) et trois périodes futures (2011-2040; 2041-2070; 2071-2100) ont été calculés à partir d'estimations tirées de la modélisation du potentiel de dispersion et de l'adéquation au climat. Les incertitudes ont été

calculées et utilisées pour évaluer le degré de confiance dans les impacts escomptés, et pour identifier des sites résistants 'à fort impact' en vue d'établir des priorités en matière de conservation. Les données climatiques régionales ont été produites par le Bureau Météorologique du Centre Hadley au Royaume-Uni, pour la période 1949-2100. Des modèles de répartition des espèces ont été exécutés, en utilisant quatre méthodes de modélisation, pour 1 286 espèces (150 amphibiens, 768 oiseaux, et 368 mammifères). Les polygones d'aires protégées de près de 2 000 aires protégées ont été obtenues à partir de la Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA).



Réserve de Shai hills, Ghana © Pascal N'Dri Kouame

On projette une **augmentation du renouvellement des espèces d'amphibiens** dans l'ensemble du réseau d'AP de la région au cours du siècle prochain, avec un renouvellement médian escompté de 45,7% d'ici 2100. Parmi les 150 espèces d'amphibiens de cette analyse, 27 sont actuellement classées comme menacées (en danger critique d'extinction 'CR', en danger 'EN', ou vulnérable 'VU') (CR = 1; EN = 13; VU = 13) et 3 comme présentant des données insuffisantes 'DD' dans la liste rouge des espèces menacées de l'UICN. On projette une diminution de l'adéquation au climat pour ces 30 espèces. Sur la base des estimations médianes dans toutes les périodes considérées.

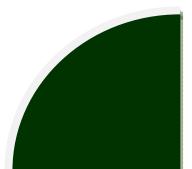
On projette une **augmentation du renouvellement des espèces d'oiseaux** dans l'ensemble du réseau d'AP de la région, avec un renouvellement médian escompté de 14% d'ici 2040, à 32,4% d'ici 2100. L'adéquation médiane au climat dans l'ensemble du réseau d'AP de la région chez les espèces d'oiseaux suggère que

l'adéquation au climat augmentera pour 12,5 % (100) des espèces d'ici 2040 et qu'elle diminuera pour 80,5% (668) des espèces; d'ici 2100, on projette une amélioration de l'adéquation au climat pour seulement 9,9% (82) des espèces. Parmi les 768 espèces d'oiseaux faisant de cette analyse, 23 sont actuellement classées comme menacées (CR = 0; EN = 3; VU = 20) et 6 comme présentant des données insuffisantes 'DD' dans la liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Sur la base des estimations médianes, on projette une diminution de l'adéquation au climat dans l'ensemble du réseau d'AP pour la majeure partie de ces espèces durant toutes les périodes (2040 = 86,2 % (25); 2070 = 79,3 % (23); 75,9 % (22)).

On projette une **augmentation du renouvellement des espèces de mammifères** dans l'ensemble du réseau d'AP de la région, avec un renouvellement médian escompté de 15,7% à 34,9% entre 2040 et 2100, respectivement. Il est anticipé que les pertes les plus importantes en termes de richesse spécifique aient lieu, dans les forêts de Guinée occidentale. Parmi les 368 espèces de mammifères de cette analyse, 34 sont actuellement classées comme étant des espèces menacées (CR = 5; EN = 12; VU = 17) y compris l'Addax (CR), le Lycaon (EN), et l'Éléphant (VU); 27 espèces présentent des données insuffisantes 'DD'. Sur la base des estimations médianes, on projette une diminution de l'adéquation au climat dans l'ensemble du réseau d'AP pour la majeure partie de ces espèces durant toutes les périodes (2040 = 93,4% (57); 2070 = 90,2% (55); 90,2% (55)).

L'étude a identifié les aires protégées comme étant constamment 'hautement prioritaires'; elles sont mesurées selon les sites dont les renouvellements escomptés des espèces se situent dans le quartile supérieur (niveau d'incertitude $\geq 95\%$):

On projette que 26 AP connaîtront constamment des niveaux élevés de renouvellement des espèces pour les trois taxons durant la période s'étendant jusqu'à 2040, y compris la Forêt classée de l'Amou-Mono au Togo, le site du patrimoine mondial des Lacs d'Ounianga au Tchad, le sanctuaire des îles Tiwai en Sierra Leone. 80 AP sont identifiées pour ces mêmes caractéristiques pour deux ou plus taxons, Durant cette même période. D'ici 2070, on projette que sept AP connaîtront constamment des niveaux élevés de



renouvellement des espèces pour trois taxons, y compris la réserve des Monts Nimba en Côte d'Ivoire et le site du patrimoine mondial des Lacs d'Ounianga au Tchad. D'ici 2100 une seule AP connaîtra constamment des niveaux élevés de renouvellement des espèces pour trois taxons (Forêt classée de Banie en Guinée).

Planification systématique de la conservation des aires protégées en Afrique de l'Ouest dans le contexte du changement climatique

Au cours de la dernière phase du projet, des systèmes de planification systématique de la conservation seront conçus pour chaque pays du projet, ainsi qu'un système de planification régionale. Afin de préparer les pays à contribuer au développement de ces systèmes, un atelier régional a été organisé en juillet à Accra (Ghana). L'objectif principal était de renforcer les capacités sur : la compréhension de la planification systématique de la conservation; la réalisation d'une analyse des lacunes et l'établissement des cibles de protection; et la manipulation des données avec le logiciel de planification systématique de la conservation qui sera utilisé.

L'analyse des lacunes d'une aire protégée est la meilleure manière d'identifier les insuffisances dans un réseau d'aires protégées, et la **planification systématique de la conservation** est la meilleure manière de déterminer où doivent être situées de nouvelles aires protégées. L'atelier portait sur la question suivante : Où les pays devraient-ils envisager de créer de nouvelles aires protégées dans le contexte du changement climatique et des engagements mondiaux afin d'atteindre 17% de couverture terrestre ? Cela impliquait de répondre aux questions suivantes : (1) Que protègent les systèmes actuels d'AP et quelles espèces sont actuellement manquantes, et peut-être dans l'avenir, à cause du changement climatique ? et (2) Quelle est la meilleure manière de combler ces lacunes de protection ?

L'atelier a enseigné aux participants la théorie de l'analyse des lacunes et de la planification systématique de la conservation pour identifier les endroits où localiser de nouvelles aires protégées, ainsi que la manière d'utiliser le logiciel de planification systématique de la conservation

(logiciels CLUZ et Marxan) pour identifier les zones prioritaires pour la conservation.



Éléphants au parc national de Sena Oura, Tchad © Bemadjim Ngakoutou Etienne

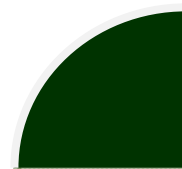
L'atelier a également entamé le processus de collecte de données en montrant comment les différents pays du projet ont développé leurs réseaux d'aires protégées et quelles sont les lacunes actuelles en matière de protection. Il a élaboré un plan de collecte de données que les pays peuvent utiliser pour s'assurer que l'information pertinente est recueillie afin d'être intégrée dans les systèmes nationaux de planification de la conservation.

L'atelier régional sera suivi par des ateliers au niveau national qui développeront des systèmes nationaux de planification systématique de la conservation pour chaque pays sur la base des données disponibles et des données supplémentaires collectées dans chaque pays.

Mise en œuvre des sites pilote transfrontaliers et perspectives

Comme rapporté dans le numéro précédent de la lettre d'information (numéro 4), le projet mettra en œuvre des activités pilotes transfrontalières dans chacun des cinq pays de projet. Les sites pilotes sélectionnés sont :

- Tchad - Cameroun: Parc national de Sena Oura - Boubba Ndjidda
- Mali – Burkina Faso: Réserve des éléphants du Gourma-Réserve partielle de faune du Sahel
- Sierra Leone - Liberia: Parc national de Gola – Forêt de Gola



- Gambie -Sénégal: Parc national de Niomi - Parc national du Delta du Saloum
- Togo – Bénin, Burkina Faso, Niger: Oti- Kéran-Mandouri – complexe WAP

Les activités au sein de chaque site de pilote ont été identifiées en collaboration avec les partenaires de chaque pays et sont orientées vers une meilleure compréhension des impacts du changement climatique sur les aires protégées et les communautés vivant autour, et une amélioration de la coopération entre les pays pour la gestion de leurs ressources partagées, en particulier face au changement climatique.

Trois principales catégories d'activités seront effectuées durant la dernière phase du projet :

1. Finalisation et/ou signature d'accord de collaboration pour la gestion de l'aire protégée transfrontalière.
2. Élaboration ou mise à jour d'un plan de gestion pour l'aire protégée transfrontalière, intégrant les aspects liés au changement climatique. Cette activité inclura également l'application du METT révisé (outil d'efficacité de gestion) par les gestionnaires des AP.
3. Information et sensibilisation des communautés locales au sujet de l'existence de l'aire protégée transfrontalière et des impacts potentiels du changement climatique.

En outre, d'autres activités, qui seront conduites par le PNUE-WCMC, contribueront à améliorer l'efficacité de la gestion de l'aire protégée transfrontalière, particulièrement face au changement climatique, et serviront à alimenter les activités mentionnées ci-dessus. Elles incluent :

- ✓ une synthèse des résultats des études techniques concernant l'aire protégée transfrontalière, mettant en relief quelles

espèces sont le plus susceptible d'être affectées par le changement climatique,

- ✓ la conception d'un système de suivi à long terme des effets du changement climatique sur l'aire protégée transfrontalière, et
- ✓ recommandations pour un plan de gestion transfrontalier.

Le prochain numéro de la lettre d'information fournira des détails sur l'état d'avancement des activités au sein des différents sites pilotes.

Liens vers les sites internet des partenaires :

UNEP-DEPI www.unep.org/depi
 UNEP-WCMC www.unep-wcmc.org
 IUCN-PACO www.iucn.org/paco ;
www.papaco.org
 IUCN Global Species Programme
www.iucn.org/about/work/programmes/species/
 Met Office Hadley Centre
www.metoffice.gov.uk/
 DICE University of Kent
www.kent.ac.uk/dice/
 Birdlife International www.birdlife.org
 Durham University www.dur.ac.uk

Contacts:

Regional project manager:
bora.masumbuko@iucn.org

Global project manager:
elise.belle@unep-wcmc.org

Nous serions ravis de recevoir toute contribution relative au sujet sous forme d'articles, nouvelles, annonces, photos, événements, etc.

Merci d'avance de votre contribution.

Tous les rapports techniques et scientifiques sont disponibles à l'adresse :

<http://www.parcc-web.org>